

ANSE MONTAL – PLAGE DE L'AUTRE BORD ANSE SALABOUELLE

LE MOULE



1 Carte d'identité du site

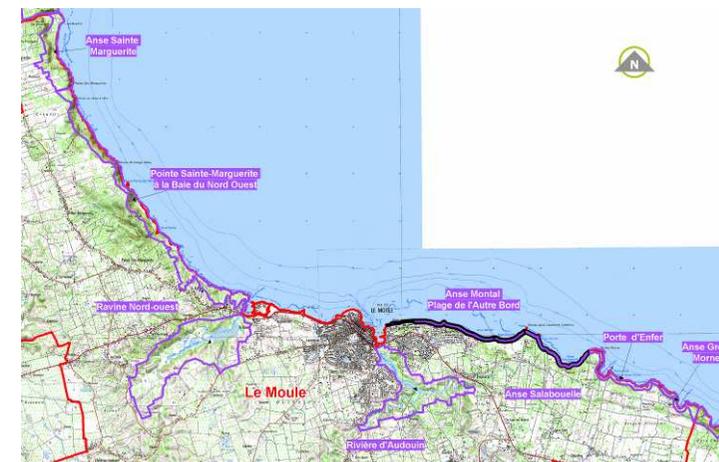
| | |
|---|--|
| Identifiant cartographique | Anse Montal – Plage de l'Autre Bord : 15 073 Anse Salabouelle : 15 068 |
| Superficie | Anse Montal – Plage de l'Autre Bord : 25 ha Anse Salabouelle : 14 ha |
| Site inscrit en ERL au SMVM 2011 | |
| Site recensé dans l'atlas ADUAG 1995/98 | Anse Montal – Plage de l'Autre Bord : Oui Anse Salabouelle : Oui |
| Unité géographique fonctionnelle correspondante | Anse Montal – Plage de l'Autre Bord : 8B, la ville du Moule Anse Salabouelle : 8C, la côte rocheuse de Grande Terre |
| Organismes impliqués dans la gestion | - |

Localisation du site

Cette fiche regroupe deux espaces remarquables qui constituent une longue bande côtière de la Plage de l'Autre Bord à l'Anse Salabouelle, homogène en termes de topographie, de paysage et de végétation.

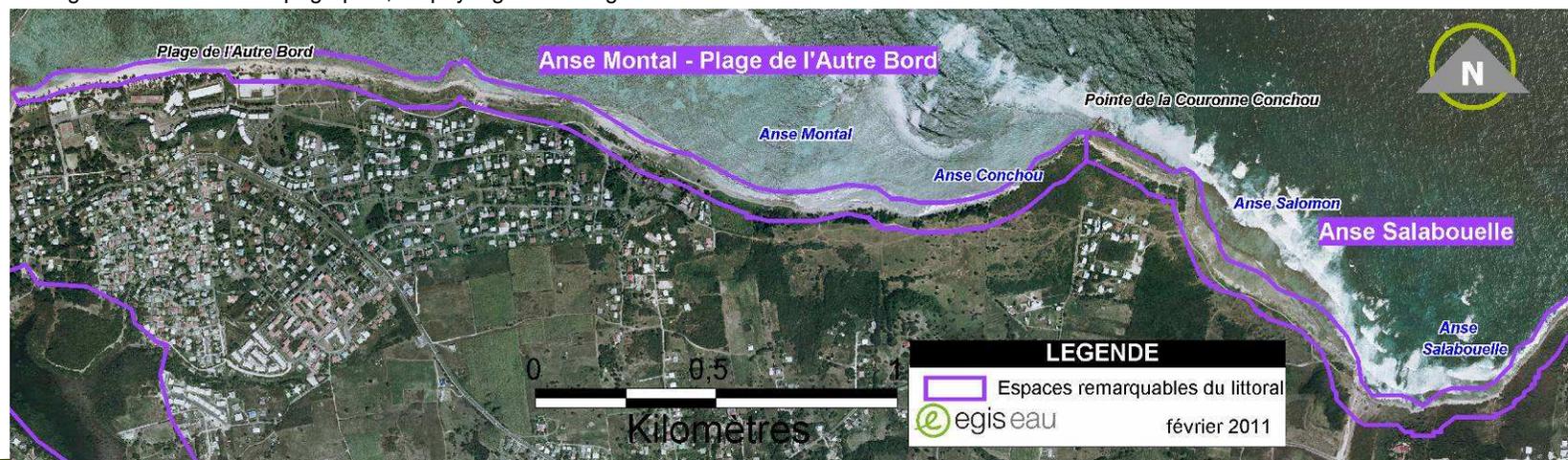
La Plage de l'Autre Bord s'étend un long cordon sableux jusqu'à rejoindre l'Anse Montal et l'Anse Conchou. Au-delà de la Pointe de la Couronne Conchu apparaissent les Anses Salmon et Salabouelle.

Accès au site : Depuis la RN5, de multiples chemins goudronnés très accessibles desservent parfaitement ces sites dont la fréquentation est, de plus, incitée par une signalisation efficace.



SMVM

Cartographie du site d'après les données



Source : BdOrtho IGN 2005, prise de vue mars 2004

Sauf mention contraire, toutes les photos, cartes et illustrations ont été réalisées par EGIS EAU, 2010, tous droits réservés

Ressources, territoires et habitats
Enjeux et climat
Prévention des risques
Développement durable
Infrastructures, transports et énergie

Présent pour l'avenir



Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Guadeloupe



Synthèse

| | |
|---|--|
| Typologie du site (issue R146-1 du CU) ¹ : | Intérêts écologiques : [a] (plage) et [i] (récifs coralliens et lagons) |
|---|--|

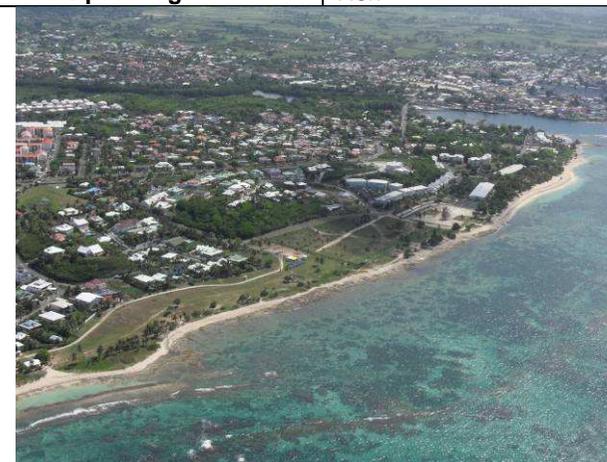
| | | |
|------------------------------------|--|-----|
| Justification du classement en ERL | Paysage remarquable ou caractéristique du patrimoine naturel et culturel du littoral | Non |
| | Site nécessaire au maintien des équilibres biologiques | Non |
| | Site présentant un intérêt écologique | Non |

| Etat du site | |
|---|-------------|
| Etat des lieux du paysage (préservé / altéré / très altéré) | Altéré |
| Valeur paysagère (quotidienne / importante / majeure) | Quotidienne |
| Qualité écologique (faible / moyenne / forte) | Faible |
| Importance culturelle (faible / moyenne / forte) | Faible |
| Principaux usages et activités sur le site : | |
| Activités balnéaires diverses | |
| Pressions et menaces | |
| Pressions naturelles (faibles / moyennes / fortes) | Moyennes |
| Pressions chimiques (faibles / moyennes / fortes) | Faibles |
| Pressions physiques (faibles / moyennes / fortes) | Forte |

¹ Cf notice d'accompagnement (p.14)

| |
|--|
| Sources de pollution et éléments disqualifiants |
| multiples constructions |
| Protections, inventaires, labels, ... |
| Forêt domaniale du littoral |

| Propositions de modifications du périmètre du site | |
|--|---------|
| Extension du périmètre | 56,5 ha |
| Déclassement / pastillage | Non |





2 Diagnostic du site

2.1 Les paysages

| | |
|---|---|
| Motifs du paysage : (mots clés) | anse, bâti résidentiel, côte rocheuse, forêt, fourrés/broussailles, lagon, plage de sable blanc, pointe, prairie, récif frangeant |
| Valeur paysagère : (Quotidienne, importante, majeure) | Quotidienne pour les nombreux guadeloupéen et touristes qui fréquentent ce site régulièrement. |
| Autres ERL présentant de fortes similarités en terme de motifs paysagers | Anse Fontaine, Anse Laborde, Anse Pistolet, Anse Boquet, Anse à Burgaut, les Galets, Ravine Cybèle, Pointe du Petit Havre - Anse à Jacques - Anse à Saint , Anse Sainte Marguerite - Pointe Sainte-Marguerite à la Baie du Nord Ouest, Porte d'Enfer, Anse Gros Morne, Anse de la Savane brûlée - Anse Maurice, Anse des Corps et Habitation Caraïbe, Anse la Cuve, Baie Boisvin - Anse à la Baie - Pointe Macolia, Anse Loquet et Anse du Mancenillier - Anse Kahouanne, Anse à la Barque - Pointe du Vent, Anse à l'Eau, Pointe Nogent, Morne à Craie, Grande Anse - le Morne Rouge |

Unité géographique paysagère correspondante

Ce site s'inscrit dans l'Unité Géographique paysagère PAYS 7A correspondant aux plateaux de l'Est de la Grande Terre.

Dans ce secteur, le plateau calcaire se prolonge sur plus de six kilomètres dans l'Atlantique avec la Pointe des Châteaux. Le littoral est fortement urbanisé et très influencé par les activités humaines.

Visibilité du site

La topographie peut prononcée ne permet pas d'obtenir des points de vue intéressant sur ces ERL depuis le réseau routier assez éloigné. La perspective maritime est enrichissante pour l'appréciation du paysage.

Structures paysagères et spécificités

Cette longue et large langue de sable fin qui plonge dans le bleu pur de l'Océan Atlantique est bordée par une végétation émeraude d'où émergent

quelques cocotiers, très évocateurs de l'image touristique typique. Il est vrai que tout ce littoral possède un potentiel touristique important, déjà en partie exploité (complexe hôtelier des Alizés).

Le long de ces larges anses, le littoral bas est bordé d'un platier rocheux, à l'exception d'une petite anse sableuse dans le creux de l'Anse Salabouelle.

Etat des lieux du paysage

Le paysage est fortement altéré par l'urbanisation intense qui s'est organisée en retrait immédiat du site.

2.2 Importance patrimoniale

Outre la qualité paysagère et balnéaire, ce site recèle de véritables trésors pillés malheureusement déjà à plusieurs reprises. Le site archéologiques de Morel révélé par E. Clerc est en partie exploité depuis par le Conservatoire s'est affirmé comme un site de sépulture de l'époque Caraïbe de première importance.





2.3 Caractéristiques écologiques

Liste des écosystèmes naturels rencontrés sur le site

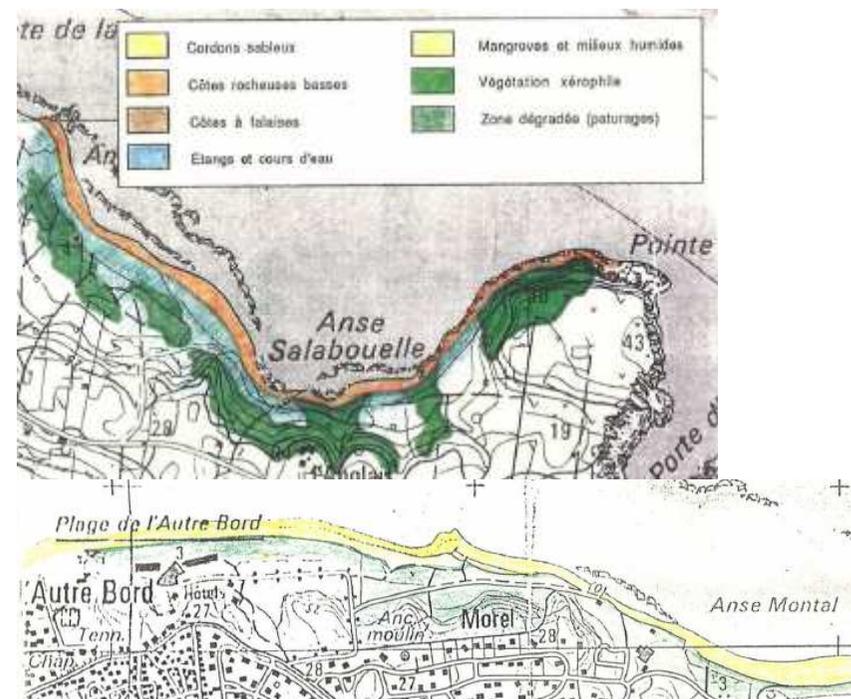
Cette bande littorale est soumise à une forte anthropisation qui rend le site vulnérable. Ainsi la richesse du site est influencée par la fréquentation et les peuplements végétaux apparaissent terriblement dégradés.

Dans les secteurs les moins fréquentés, les espèces pionnières colonisant la bande sableuse précèdent une végétation xérophile très dégradée, essentiellement représentée par des formes buissonnantes d'épineux venant ponctuer un tapis herbeux pâturé.

Les peuplements arborescents apparaissent épars et rabougris et se composent notamment de Cocotiers (*Cocos nucifera*), de Raisiniers (*Coccoloba uvifera*) et de Catalpa (*Thespesia populnea*).

A l'Anse Salabouelle, le littoral rocheux est colonisé par une cypéracée et des touffes de Romarin bord-de-mer (*Strumpfia maritima*).

Le plateau calcaire est couvert par un tapis de graminées formant une pelouse plus ou moins ouverte, en compétition avec des formes buissonnantes de Croton (*Codiaeum variegatum*) et de Raisinier bord-de-mer. Les flancs morneux sont couverts d'une végétation sèche dégradée typique, composée notamment des Campêche (*Haematoxylum campechianum*) et de Poiriers (*Tabebuia pallida*).



Unités écologiques (issues de l'atlas ADUAG – DIREN, 1993)

Complémentarité et articulation du site, fonction forte pour l'équilibre des milieux naturels

Ce site est en connexion biologique avec celui de la Porte d'Enfer à l'Est.

Etat de préservation du milieu naturel

L'ensemble de ce site est fortement perturbé par quantité d'activités qui ont depuis longtemps remis en cause son caractère naturel et la qualité de la végétation. Les efforts d'entretien communaux sont tristement très largement souillés par quantité de débris laissés par les baigneurs.

ANSE MONTAL – PLAGE DE L'AUTRE BORD ANSE SALABOUELLE

LE MOULE



Enfin, l'ensemble des secteurs sableux sont fortement soumis à des actes de pillages. Ces vols de sable sont responsables de la mise à jour des sépultures et à leur ouverture à la convoitise d'autres individus.

2.4 Caractéristiques abiotiques du site

Réseau hydrographique

Le site n'est parcouru par aucun cours d'eau.

Caractéristiques géologiques et morphologiques du site

Ce site se trouve dans l'Unité Géologique UG 6² correspondant aux calcaires de la Grande-Terre et de Marie-Galante. En effet, le sous-sol de la Grande-Terre est entièrement constitué de calcaire sédimentaire qui lui confère une allure tabulaire.

3 Activités, usages et services rendus

Fonction récréative

Ce long ruban sableux est le support de quantité d'activités principalement touristiques compte tenu de sa qualité balnéaire. La fréquentation de ces plages est forte.



² Cf. Première phase de l'étude – Unité Géographiques fonctionnelles – La Géologie (p.8)





4 Pressions et menaces

Risques naturels

La position du site et sa morphologie en font une zone exposée à deux aléas principaux :

- sismique avec effet de site, sur les hauteurs,
- surcôtes marines de 4 à 8 mètres en cas de marée de tempête ou de houle cyclonique, sur le pourtour littoral.

Pressions anthropiques

La **fréquentation du site** par les baigneurs et les promeneurs génèrent une perturbation des écosystèmes : dérangement de la faune, destruction de la végétation...

L'ensemble du site Salmon - Salabouelle accueillait une décharge sauvage d'encombrants. Les déchets de l'abattoir jonchaient le littoral, dégagant une odeur pestilentielle et rendant le secteur insalubre et dangereux. Ces nuisances olfactives et visuelles ont aujourd'hui disparus.

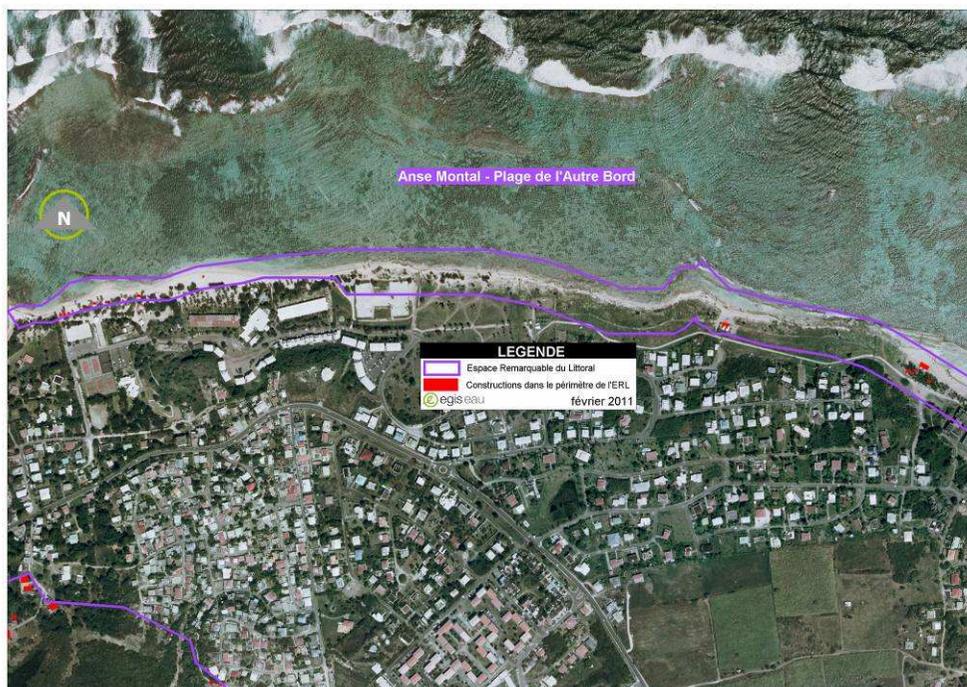
Urbanisation, étalement urbain

Des ensembles immobiliers, des complexes hôteliers se sont établis sur le plateau immédiatement en retrait du secteur sableux, au niveau de la plage de l'Autre Bord. Plus à l'Est, au niveau de Morel un grand lotissement résidentiel épouse les contreforts morneux.

Enfin au niveau de l'Anse Montal les travaux d'un complexe médico-touristique assis en arrière plage sont arrêtés depuis quelques années. Deux constructions se sont édifiées au niveau de l'Anse Salabouelle.



L'Autre Bord et la Rivière d'Audoine en arrière plan



Construction dans le périmètre de l'espace remarquable

Vulnérabilité des paysages

| | Identification | Vulnérabilité | Réversibilité |
|---|---|-----------------------------------|---|
| Eléments disqualifiants (impacts avérés et répertoriés) | Constructions au sein de l'ERL | Forte Moyenne Faible | Impossible Difficile Possible |
| Facteurs de pression (indices dévolution du paysage) | Pression urbaine des quartiers avoisinant | Forte Moyenne Faible | Impossible Difficile Possible |

Facteurs d'équilibre et évolutions observées

Le site subit une fréquentation et une urbanisation importante qui le fragilisent. Depuis l'élaboration de l'atlas ADUAG – DIREN de 1993, on peut noter que la décharge sauvage de l'Anse Salabouelle a été réhabilitée.



5 Outils de protection des milieux naturels, inventaires, labels

| | | |
|--|--|-----|
| Protection par la maîtrise foncière | Acquisition du conservatoire du littoral | Oui |
| Outils de protection réglementaire | Forêt domaniale du littoral | Oui |

Outils de protection et de gestion

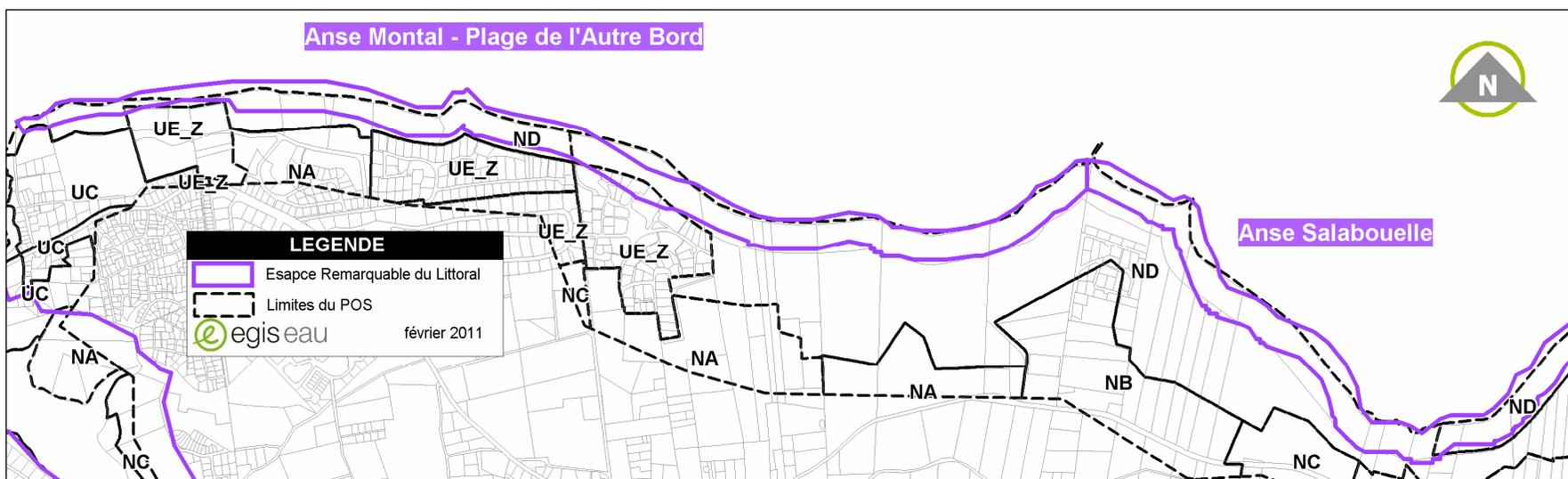




6 ZONAGE DU POS / PLU - SMVM

| | |
|-----------------------------|---|
| Au sein de l'ERL | Classement en zone naturelle (ND) |
| Secteurs limitrophes | Les zones proches du site sont classées en périphérie de zone urbaine (UE_Z) ou en zone d'urbanisation future (NA). |

Les zonages du POS présentés ici sont issus de la couche pos_971 de 2006 réalisé par la DDE. La carte ci-contre n'a donc pas valeur réglementaire et ne tient pas compte des éventuelles révisions effectuées.





7 Evaluation des besoins

7.1 Besoins de protection

| | Description | Niveau |
|--------------------------------------|--|--------|
| Niveau de vulnérabilité | Pression d'urbanisation à l'intérieur du site faible pour l'instant (2 constructions identifiées dans le périmètre) | Faible |
| Importance des protections actuelles | Niveau de protection fort d'une partie de l'Anse Montal et l'anse Salabouelle : acquisition du conservatoire du littoral et FDL. Niveau faible sur le reste de l'anse montal et la plade de l'Autre Bord : pas de dispositif de protection particulier. | Moyen |
| Niveau de sécurité des frontières | Faible car zones de constructions denses sur la moitié de la frontière terrestre. | Faible |



| | | |
|-----------------------|--|------|
| Besoins de protection | Même si la pression d'urbanisation au sein du site est faible pour l'instant, de nombreuses constructions s'établissent juste en retrait du cordon sableux et menacent le site. Un besoin important en protection se fait sentir sur les zones ne bénéficiant pas encore de protection de niveau fort. | Fort |
|-----------------------|--|------|

7.2 Besoins de restauration

| | Description | Niveau |
|--|---|--------|
| Niveau de dégradation | Site fortement dégradé : nombreux déchets dus à la fréquentation, vols de sables fréquents. | Fort |
| L'importance des fonctions naturelles assurées | Pas d'intérêt écologique identifié | Faible |
| L'importance des fonctions d'aménités | Site balnéaire très fréquenté. | Fort |

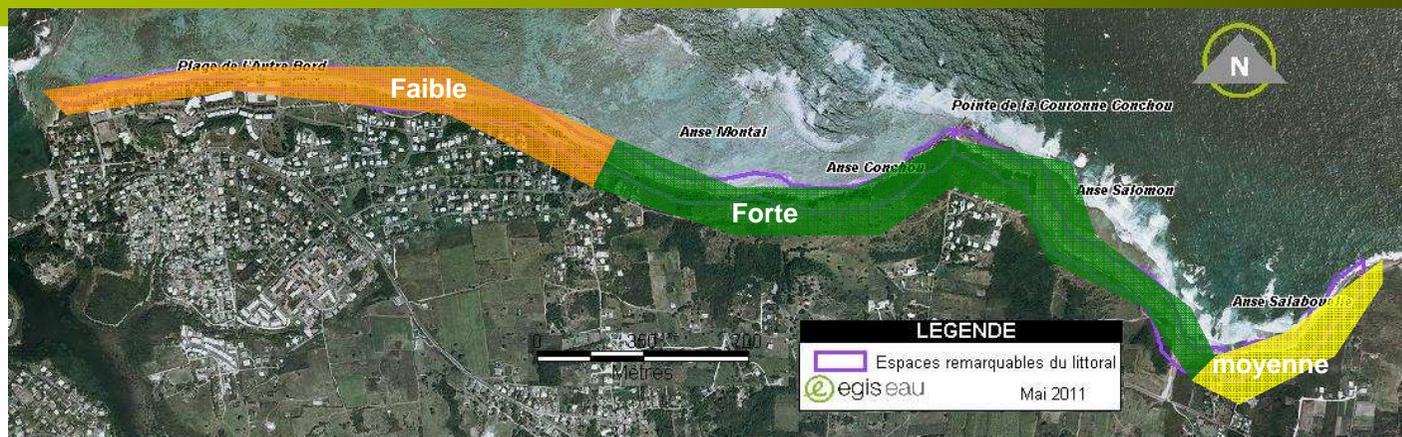


| | | |
|-------------------------|------------------------------------|------|
| Besoins de restauration | Fort pour le nettoyage des déchets | Fort |
|-------------------------|------------------------------------|------|

7.3 Besoins de gestion

La partie de forêt domaniale du littoral est gérée par l'ONF. Il n'y a pas de gestionnaire identifié sur le reste du site. Compte tenu des besoins en protection et en restauration, une gestion du site semble nécessaire pour :

- le nettoyage des zones souillées par les déchets
- l'entretien de ces mêmes zones
- la maîtrise de la fréquentation et du stationnement.
- répondre aux besoins de protection



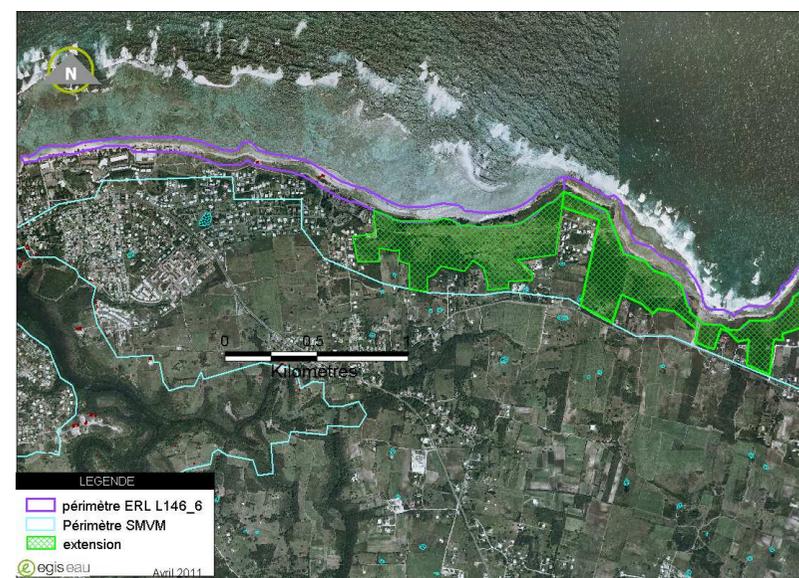
**Importance
des
protections
actuelles**

8 Projet de modification du périmètre des sites

Les propositions d'extension en vert sur la carte sont d'insérer les zones en continuité écologique avec le site actuel dans la limite des zones agricoles et urbanisées et du périmètre du SMVM. Ces zones sont d'ailleurs classées en majorité en ND au POS. Ces espaces ne semblent pas présenter de dégradation majeure et une extension permettra de limiter les possibilités d'atteintes à leur intégrité et à celle du site actuel.

| | ERL d'origine | Extension(s) | Déclassement(s) pastillage(s) | Total ERL |
|--|------------------|--------------|----------------------------------|--------------|
| Anse Salabouelle Surface (ha) | 23,3 | 27,3 | - | 50,6 |
| Anse Montal- plage de l'Autre Bord Surface (ha) | 15,27 | 29,2 | - | 44,5 |

Le périmètre du site peut être étendu afin d'intégrer la totalité des espaces naturels en arrière plage pour en assurer la protection.



Projet de modification du périmètre

